Procès verbal de l'assemblée générale de l'association STYX des anciens élèves et cadres de l'EAMEA

Tenue le 20 octobre 2006 au Cercle des Officiers-Mariniers de Cherbourg

Le 20 octobre 2006 à partir de dix-huit heures l'association STYX des anciens cadres et élèves de l'EAMEA/GEA s'est réunie Cercle des Officiers-Mariniers de Cherbourg, rue de l'Abbaye.

Étaient présents les membres du conseil d'administration :

- Le contre-amiral (CR) Daniel Dechavanne, président,
- Le capitaine de vaisseau Dominique Lefer, 1er vice-président,
- Le capitaine de vaisseau (CR) François-Marie Baron, 2ème vice-président,
- Monsieur Marcel Leliboux, trésorier,
- Monsieur Jean-René Lélias, secrétaire
- Le capitaine de frégate Caroline Hanotte, secrétaire adjoint.

Et les membres dont les noms figurent sur la liste de présence jointe en annexe.

Les membres non présents s'étaient excusés.

La réunion est présidée par le Contre-Amiral Daniel Dechavanne , président du conseil d'administration, le capitaine de frégate Caroline Hanotte est désigné comme secrétaire de séance.

Le Contre-Amiral Daniel Dechavanne ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et en présentant le bureau de l'association.

Il donne ensuite quelques explications sur le nom de l'association et la symbolique du logo :

Le logo Styx reprend l'idée du fleuve (bleu) qui prenant sa source dans l'océan, coule et s'enroule (une fois en son logo) autour des enfers nucléaires d'Hadès. La déesse Styx est née d'Océan, divinité maritime, voire sous-marine, tout en rassemblant les forces également non maritimes (interarmées). Le nom a été donné par les pères fondateurs de l'association en 1996 dont le capitaine de vaisseau Alain Regard, commandant de l'époque de l'EAMEA, le capitaine Gaël Gaudouen et l'aspirant Jean-Wandrille Berge.

Le président rappelle ensuite l'historique de la création de l'association. Initiative liée à l'avènement du quarantième anniversaire de l'EAMEA et avec une dynamique certaine des enseignants du contingent de l'époque. Les statuts ont été déposés en sous-préfecture de Cherbourg. Mais l'association n'a pas « décollé » et n'a compté que 10 membres dont le commandant de l'école, président ès-fonction. Le moment n'était sans doute pas favorable : temps de transition, retrait de l'armée de terre, professionnalisation des armées...

À l'occasion du cinquantenaire de l'école et d'un projet initial de l'État-Major de la Marine pour étudier la transformation éventuelle de l'EAMEA en établissement public administratif, le capitaine de vaisseau Dominique Lefer, commandant l'école s'est rendu compte qu'il fallait faire renaître l'association en prenant en compte également le Groupe d'Etudes Atomiques et les élèves comme les cadres (plus de 12 000 en 50 ans).

Une Assemblée Générale s'est donc réunie le 13 février 2006. Elle a entériné la modification des statuts et le changement de nom de l'association. Ces éléments ont été déposés en sous-préfecture de Cherbourg le 17 mars 2006.

Le président rappelle les missions de l'association :

- établir des liens entre les anciens et actuels militaires et civils de l'EAMEA et du GEA,
- participer au rayonnement de l'EAMEA et de ses missions auprès de tous les publics,
- œuvrer pour la valeur des enseignements et de la recherche effectués à l'EAMEA et assurer leur promotion,
- œuvrer pour faire reconnaître la contribution de l'EAMEA à la maîtrise par les organismes de la défense de leurs installations nucléaires,
- œuvrer pour l'enrichissement et la mise en valeur du patrimoine de l'EAMEA.

Le conseil d'administration a été élu pour trois ans en 2006. Il était confondu en février avec les adhérents et actuellement avec le bureau soit 6 membres. Les statuts stipulent que le conseil d'administration doit comprendre 6 à 10 membres au maximum.

Le contre-amiral Dechavanne informe les membres de l'association du volontariat du CF(H) Yves Baron, qui a déjà beaucoup aidé pour la partie recueil de témoignages et patrimoine du GEA. Il invite l'assemblée à se prononcer sur cette candidature pour compléter les membres du bureau de l'association. Elle est admise à l'unanimité.

Le Président invite les volontaires à se faire connaître pour compléter le bureau en précisant que pour des raisons pratiques, il semble judicieux d'habiter près de Cherbourg. Par contre, il juge souhaitable que des membres servent de relais par zone d'influence dans les autres ports et bien sûr à Paris. Il passe ensuite la parole au 1er vice-président pour le rapport d'activité.

Le capitaine de vaisseau Dominique Lefer, vice-président, commence son intervention en rappelant la disparition récente du vice-amiral Henri Christienne (Génie Atomique 68-69 puis instructeur en 72-73).

Il insiste ensuite sur l'importance pour l'EAMEA/GEA de disposer d'une association qui l'aide à rayonner vers l'extérieur. Le soutien technique de l'EAMEA devrait permettre de pérenniser Styx car l'association est partie de presque rien si ce n'est d'une centaine d'euros qui avaient été précieusement conservés pendant dix ans sur le compte du trésorier du bureau élu en 1996 ! Le lien EAMEA/Styx pour être légitime devra passer par des adhérents affectés à l'EAMEA.

Le nombre d'adhérents s'élève à 125. Mais depuis le début des manifestations du cinquantenaire, d'autres anciens ont demandé à adhérer (*141 au 7 novembre 2006*) dont 90% ayant quitté le service actif. Parmi eux quelques officiers de la DGA et du service de santé, et malheureusement un nombre infime d'anciens de l'armée de terre et de l'armée de l'air. Il a manqué de trouver à temps des relais pour faire passer les informations vers ces armées.

Le 1er vice-président précise ensuite que l'une des tâches importantes de l'association nouvelle génération a été d'œuvrer pour faire reconnaître la contribution de l'EAMEA à la maîtrise par les organismes de la défense de leurs installations nucléaires. Elle a mené à bien cet objectif en faisant paraître non sans mal, faute de temps et de connaissances spécifiques dans le domaine de l'édition, un livre souvenir « Cinquante de passion ! Histoire de l'École Atomique ». Le financement n'a été possible que par le lancement d'une souscription. Quelques institutionnels comme DCN ; Areva, le conseil général de la Manche, le Sirpa Mer, la flottille des sous-marins de Brest, ont consenti à acheter un nombre conséquent d'ouvrages. Le carré de la base navale de Cherbourg et le foyer ville ont également financé 400 ouvrages qui devront être rachetés par l'association quand elle disposera de suffisamment de liquidités. Le bilan de cette opération sera présentée par le trésorier.

L'association a également mis en ligne le site http://www.styx-eamea.fr avec un hébergement payant et voudrait régulièrement adresser un bulletin aux adhérents par voie postale ou par internet. Le 1er numéro a été rédigé avec des informations déjà disponibles avec un seul rédacteur, le vice-président lui-même. Il est important que les membres se mobilisent et que tout ce qui n'a pas pu être écrit dans le livre du cinquantenaire (manque de temps pour recueillir les témoignages, nombre de pages limité pour des questions financières), puisse être diffusé grâce aux prochains numéros du bulletin Styx. Le vice-président fait appel aux volontaires et remercie l'Ingénieur général (CR) Duval pour avoir répondu à sa demande de rédaction de cours. Il faut aussi une équipe de rédaction pour le bulletin.

En ce qui concerne le colloque qui vient de se dérouler, le CV Lefer souhaite que soient diffusées les interventions des conférenciers, d'autant que les places étant limitées, beaucoup n'ont pu assister à la première journée du cinquantenaire. Pour l'instant, tous les accords de diffusion n'ont pas encore été obtenus. Affaire à suivre. Dans le même ordre d'idée, le vice-président rappelle qu'il est important que l'école publie officiellement ses travaux, documents de cours comme rapports de recherche car le pillage intellectuel est un risque qu'il ne faut pas négliger.

Monsieur Marcel Leliboux, trésorier, est ensuite prié d'intervenir. L'intéressé présente le bilan financier sous forme d'un transparent dont la copie figure en annexe. La cotisation est maintenue à 10,00€. Il remercie les généreux donateurs même les plus modestes.

Le président propose de passer aux questions diverses.

Le général de brigade aérienne (CR) Jean-Serge Schneider (Génie atomique 1974-75) se fait préciser la répartition des membres par armée et s'étonne de l'absence de diffusion vers l'armée de l'air. Le capitaine de frégate Hanotte précise que STYX étant une association, elle a travaillé surtout avec les associations pour diffuser l'information et notamment avec l'AEN (anciens de l'École Navale) , l'AGASM (anciens sous-mariniers), les associations de l'armement (IA et IETA), netmarine, l'AGPM qui ont

répondu avec enthousiasme à ses demandes. Elle ajoute qu'elle a envoyé des emails mais sans succès apparemment pour faire insérer des encarts dans « Air Actualités » et « Terre Actualités magazine », et dans « Casoar », le bulletin de l'association des anciens de St-Cyr. Mais sa connaissance insuffisante des autres armées lui a sans doute fait négliger bien involontairement des pistes d'information permettant de mieux diffuser l'information. Elle remercie à l'avance les officiers des autres armées présents dans l'assemblée pour leur soutien en vue de l'établissement de contact avec les associations de leurs armées d'appartenance et les inviter à se connecter sur le site de l'association. Le magazine « Armées d'aujourd'hui » a néanmoins récemment parlé du cinquantenaire et a touché un ancien « génie atomique » de l'armée de terre, en poste à Cayenne qui a joint l'association par téléphone.

La séance est ensuite levée par le président de l'association qui invite les membres à prendre un rafraîchissement.

Le CA (CR) Daniel Dechavanne — Le capitaine de frégate Caroline Hanotte

Président, — Rapporteur,

Signé Daniel Dechavanne — *Signé Caroline Hanotte*

BILAN GESTION COMPTABILITE STYX AU 09/10/06

TOUS CHIFFRES EN EUROS

	€			€
RECETTES (a)	**15585,31**		**DEPENSES (b)**	**11651,09**
solde compte association styx première génération	119,31		frais postaux et enveloppes	548,30
cotisations 2006	1250,00		éditeur	11000,00
ventes livres par souscription	13155,00		abonnement internet	71,76
ventes livres après le 1er octobre	117,00		fonctionnement compte	24,00
dons	439,50		reproduction photo ECPA/D	7,03
acompte frais postaux	481,50			
remboursement trop perçu fonctionnement cpte	23,00			
SOLDE (a-b) (trésorie banque)	**3934,22**			
"CREANCES" (c)	**3092,30**		**DETTES (d)**	**4000,00**
livres en souscription	2850,00		éditeur	4000,00
après 1er octobre	124,80			
frais postaux	117,50		**PROVISIONS (e)**	**617,50**
			droit d'expl. ECPAD	500,00
			frais postaux	117,50